Pascale GRIFFON
Signature numérique de Pascale GRIFFON
Date : 2025.09.25 10:49:45 +02'00'

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250923-PVPROVISOIRE-AI

CAUDRY

DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES ET DES SPORTS
URBANISME

Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste

Vu les articles L 2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport établi le 22 septembre 2025 par Monsieur Roland PLISSON, Directeur des Services Techniques de la Ville de Caudry,

Vu la mise en demeure contradictoire en date du 1er juillet 2025 restée sans réponse.

Nous soussigné Frédéric BRICOUT, Maire de la commune de CAUDRY,

Avons constaté le 22 septembre 2025 que l'immeuble situé au n°35 rue Mélayers, parcelle cadastrée section AE numéro 742, dont le propriétaire est la SCI 2016, représentée par Monsieur LETHELLIER Damien :

- Ne possède plus de sécurité empêchant ses accès. L'immeuble est ouvert et régulièrement visité.
- est envahi par la végétation,
- présente un muret de devanture inachevé.
- et qu'il est en état d'abandon manifeste.

Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon :

- Mise en sécurité des ouvertures pour faire cesser les visites et occupations illégales.
- Coupe complète de la végétation,
- Le muret de devanture doit être enduit. (Cf article 11 du PLU « Est notamment interdit l'emploi à nu, en parement extérieur, l'usage de matériaux destinés à être recouverts d'un revêtement ou d'un enduit (parpaing, brique creuse,…).

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 23 septembre 2025 à 14 heures et avons signé.

Le Maire,
Conseiller Départemental,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY - http://www.caudry.fr
Place du Général De Gaulle - BP 10199
59544 CAUDRY CEDEX

Tél.: 03.27.75.70.10
Adresse mél : service-technique@mairie.caudry.fr

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250923-PVPROVISOIRE-AI

CAUDRY

RAPPORT DES SERVICES TECHNIQUES

À la demande de M. Le Maire, je me suis rendu le vendredi 19 septembre 2025 au n°35 rue Mélayers à Caudry.

J'ai pu relever les éléments ci-dessous :
- L'immeuble est en accès libre et est régulièrement visité.
- La végétation est envahissante et empiète sur le domaine public et les propriétés voisines.
- Le muret de la devanture est constitué de parpaings laissés à nu, ce qui constitue une infraction à l'article 11 du Plan Local d'Urbanisme.





Fait à Caudry, le 22 septembre 2025,

Le Directeur des Services Techniques

Roland PLISSON

VILLE DE CAUDRY (NORD)